

Jour, nuit : *clic, clac*

Benjamin Franklin invente le paratonnerre en 1760, Volta invente la pile en 1799, Sir Humphrey Day invente la lampe à arc électrique en 1813, le français Gaston Planté met au point en 1859 une pile réversible ou accumulateur, la première batterie de l'histoire. En 1868, le Belge Zénobe Gramme réalise la première dynamo. Thomas Edison met au point la lampe à incandescence en 1879 et une centrale hydraulique de 7 kW est construite à Saint-Moritz.

Le premier réseau électrique, en 1882, alimente 400 lampes dans un premier temps et jusqu'à 10.000 dès l'année suivante. En 1883, Lucien Gaulard et John Dixon Gibbs créent la première ligne électrique.

La première collision nucléaire eut lieu en 1919...

La cascade des Jarrauds

Bourganeuf, dans la Creuse, située à 14 km de Saint-Martin-Château, était la troisième ville de France éclairée à l'électricité (*après Bellegarde sur Vésérine, dans l'Ain, en juillet 1884 et La Roche sur Foron, Haute-Savoie, en octobre 1885*). Ses installations électriques furent inaugurées le 9 mai 1886.

Une dynamo exploitait la chute d'eau du ruisseau du Verger. Elle éclairait 60 lanternes. Mais, durant l'été 1886, les eaux du Verger baissèrent et s'avèrent insuffisantes.

On pensa à la cascade des Jarrauds dont la chute de 14 mètres pouvait assurer une production largement suffisante, mais celle-ci est distante de 14 km.

Certains habitants de la ville avaient connaissance des expériences du physicien Marcel Deprez qui établissaient la possibilité de transporter des puissances de 50 à 100 CV à 50km. Des pourparlers en 1887 et 1889 entre MM. Bonnin, Pasquet, Charles de Loménie et la confirmation par Marcel Deprez de la faisabilité du transport entre la cascade des Jarrauds à Bourganeuf, conduisirent à lancer l'entreprise.

Les travaux commencèrent en juillet 1888.

L'installation était terminée en avril 1889. Le 23 avril 1889, Deprez fit les premiers essais, couronnés de succès. L'installation comprenait une turbine hydraulique de 130 CV et une génératrice de 100 CV. La ligne électrique de 14 km faisait 5 mm de diamètre .

Un téléphone, le premier de la région, reliait l'usine des Jarrauds à l'usine réceptrice de Bourganeuf.

L'électricité se développe progressivement durant le XXe siècle, dans l'industrie, puis l'éclairage public et le chemin de fer avant d'entrer dans les foyers.

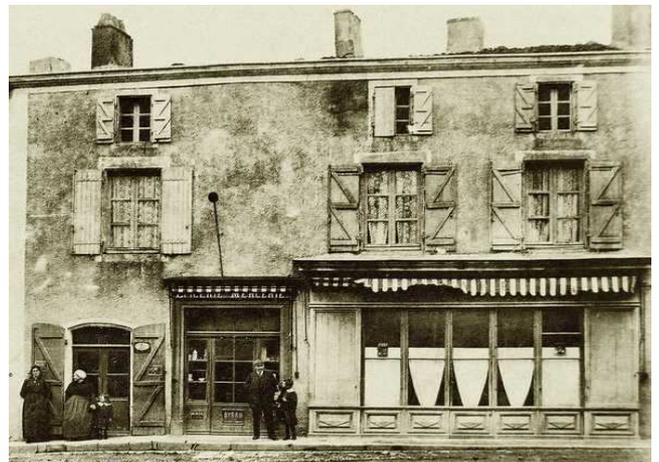
Différents moyens de production de l'électricité se développent : centrales hydraulique, thermique, éolienne, puis nucléaire, enfin les éoliennes, le photovoltaïque...

Entre les deux, on a plus ou moins tout essayé : le moulin à vent ou le moulin à eau entraînant une génératrice entre autres exemples.

Un « visionnaire » avait au début des années Vingt eu l'idée de créer un barrage sur l'Amazone. On aurait pu y construire d'immenses centrales électriques qui auraient permis de charger des bateaux piles, chargés de transporter de l'électricité...

La fin des becs de gaz ?

1905, le maire de Villefagnan, le docteur Claude Brothier veut remplacer l'antique système d'éclairage public à becs de gaz par un réseau de lampadaires électriques. A défaut de réseau fournissant l'énergie électrique, il serait mis en place une station municipale composée d'une génératrice entraînée par un moteur à pétrole. Mais l'idée n'a pas conquis le préfet de la Charente, peu éclairé sans doute, qui préféra couper le disjoncteur des initiatives du maire.



On continuera à éclairer les rues avec la flamme produit par du gaz - du gaz qui sentait le fumier comme les rues *boueuses* de Villefagnan.

Pas de rivière en pays villefagnanais, donc pas de barrages. Le moteur à pétrole semblait une bonne solution pour entraîner un outil à la poulie. Mais la machine à vapeur, qui offrait plus de puissance, avait ses souteneurs. Elle s'imposa peu à peu dans les conserveries de Ruffec, ou au sein des sociétés agricoles pour entraîner les batteuses.

L'éclairage du siècle

A Verteuil, on n'avait pas attendu l'arrivée en pays ruffécois de la fée électricité car on avait une solution maison.

Les travaux d'installation de la société d'électricité de Verteuil étaient en bonne voie en octobre 1908. « La chambre de turbine va bientôt être en état de recevoir ses appareils moteurs d'une puissance de 35 chevaux.

Le temps très favorable ces jours-ci a été un précieux facteur qui a permis de mener rapidement les premiers travaux d'eau qui sont les plus difficiles. Les appareils électriques vont arriver incessamment et si aucun accident imprévu ne survient, Verteuil possédera l'éclairage du siècle pour fin décembre. La population de Verteuil a en général fort bien accueilli cette innovation et nous sommes persuadé qu'elle n'aura qu'à se louer de la bonne volonté qu'elle a manifestée.

Les appareils donneront sûrement un fonctionnement parfait. D'ailleurs, les maisons « La Française Electrique » de Paris et Teisset et Braud de Chartres pour les turbines sont en raison de leur réputation un sûr garant pour la société et ses abonnés.

Un heureux présage

Avril 1910, dans le *Journal de Ruffec*, on parle de l'arrivée de l'électricité. « Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs... qu'une ligne venant de l'Isle-Jourdain passera par Civray, et qu'un branchement, venant de Civray à Ruffec, sera installé immédiatement.

Il paraît que les organisateurs de cette intéressante affaire seraient en pourparlers avec le concessionnaire du gaz de Ruffec, pour que la lumière électrique et le courant pour moteurs nous soient fournis. Espérons qu'une solution avantageuse interviendra prochainement. La société de gaz ne perdrait rien à sa fourniture habituelle ; car le gaz n'est pas employé généralement pour éclairer les chambres à coucher, les salles à manger, et les salons ; tandis que l'électricité se prête bien à ce genre d'éclairage.

Donc, bonne chance à l'électricité de l'Isle-Jourdain. Le soir, chacun pourra allumer et éteindre sa lampe facilement. Le jour, les caves, les endroits sombres pourront être éclairés au moindre désir. Chacun pourra avoir son moteur électrique : imprimeurs, tourneurs, charrons, serruriers, mécaniciens, boulangers, même les ouvrières, pour leurs machines à coudre.

Acceptons cet heureux présage, et espérons sa réalisation prochaine.

Ca turbine à Verteuil

A l'heure actuelle sur cinquante branchements consentis gratuitement aux abonnés, 41 sont déjà placés ; nous ne pouvons qu'engager les personnes désireuses de posséder la lumière électrique de se faire inscrire le plus tôt possible au siège de la société afin de pouvoir profiter des avantages ci-dessus qui sont très appréciables.

Aussitôt les neuf branchements gratuits placés, tout nouvel abonné sera obligé de payer ces frais de branchements comme il est d'usage.

Pour tout renseignement, on peut s'adresser à M. L. Chrétien, administrateur de la société... Dans le cas où certaines personnes désireraient posséder quelques actions de cette société en bonne voie de prospérité, elles ont priées de s'adresser au siège de la société ou au bureau du Journal de Ruffec.

L'intérêt annuel est de 4% par action de cent francs, plus le dividende. »

« Une turbine a remplacé l'ancienne roue du moulin de Garnaud ; l'alternateur a dû être de 30 Kw au lieu de 18. Le succès a obligé à accroître la taille des fils de bronze phosphoreux, la société dont le capital était de 18.000 fr. a dû faire un emprunt de 13.000 fr... »

La distribution s'organise

La loi du 15 juin 1906 a permis aux communes d'organiser la distribution de l'énergie électrique. Ce qui avait permis à Verteuil de s'affranchir de l'avis du préfet. Le maire de Villefagnan n'a cependant pas ressorti son esquisse.

La guerre met les projets en veilleuse

Les années passent mais rien n'évolue, la lumière électrique reste quasi absente du Ruffécois.

Aucun barrage, aucune station électrique ne s'installe sur la Vienne, notamment au niveau de l'Isle-Jourdain. La guerre annihile les initiatives. Pourtant : la *Société des Forces Motrices de la Vienne* (centrales hydrauliques) avait été créée en 1914.

Chez nos voisins

A partir de 1899, des réseaux électriques urbains se construisirent à Niort, Melle, Airvault, Breloux, La Crèche, La Mothe-Saint-Héray...

Retour à la paix

Enfin, voilà 1918, la guerre se termine, les projets peuvent reflourir. Du côté de l'Isle-Jourdain la Vienne se voit dotée progressivement de trois barrages : et trois usines hydroélectriques. Le Ruffécois va bientôt s'illuminer.

Née limousine sur le plateau de Millevaches, à près de 1.000 m, la Vienne a déjà parcouru 200 km lorsqu'elle rentre dans le département à Availles-Limouzine. Cette partie du parcours traverse une vallée parfois encaissée qui a permis l'installation de trois barrages hydroélectriques à Millac et à l'Isle Jourdain. Ils ont modifié l'aspect de la rivière jusqu'à la transformer en larges lacs. Le lac de Chardes est dominé par un superbe viaduc.

Le barrage de la Roche (Millac)

Cette centrale hydroélectrique (chute de 8 m) est construite à partir de 1918 et mise en service en 1921 pour la Société des forces motrices de la Vienne d'après un avant-projet de Le Corbusier, architecte conseil de la SABA, Société d'Application du Béton Armé, par les entrepreneurs J. et G. Hersent.

Le barrage de Jousseau (Millac)

La centrale hydroélectrique de Jousseau est construite entre 1926 et 1928 par la Société des forces motrices de la Vienne. Chute de 9 m. Cette usine fait partie du groupement de La Roche qui compte 5 centrales sur la Vienne.

Le barrage de Chardes (l'Isle-Jourdain)

Cette centrale hydroélectrique est construite en 1926 pour la Société des forces motrices de la Vienne. Barrage de 14 m de haut pour une chute de 10,5 m. Une centrale thermique de secours ou d'appoint en période d'étiage a cessé de fonctionner dans les années 1960, et fut démolie.

Raix commune éclairée

Raix bénéficie d'une opportunité exceptionnelle lorsque Ruffec, Courcôme et Villefagnan furent raccordés au réseau électrique. Une ligne à 15.000 volts, dont les poteaux sont en bois, vient de Ruffec en passant par Courcôme et traverse Raix avant de rejoindre Villefagnan. Un transformateur est installé. Dès 1923, les habitants qui le souhaitent peuvent être raccordés rapidement au réseau, dont la tension délivrée est transformée en 110 volts.

Le 26 janvier 1924, l'entreprise R. Soufron de Ruffec facture l'installation de l'électricité à la mairie, dans la salle de classe, dans le logement de l'institutrice pour un total de 311 francs.

La pose du compteur électrique à la mairie et le raccordement au réseau sont ensuite facturés par l'Union Electrique Régionale 90 francs à la commune le 17 mars 1924.

Les premiers postes radiophoniques apparurent vers 1924. Certains de ces appareils ont dû faire l'objet de saisie par les Allemands dans les temps noirs de 1941 à 1944.

L'Union Electrique Régionale, société constituée à Ruffec le 1er avril 1922 fut mandatée pour établir à Saint-Saviol un poste de transformation à 60.000 volts. Le directeur est M. E. Couanon ; M. Raison (*Banque Raison à Ruffec*) est président du conseil d'administration. La société qui bénéficie d'une concession de 50 ans de la part de l'Etat reçoit l'aide de ce dernier, sans lequel le projet ne serait pas réalisable.

Les travaux débutent en juillet 1922 et se terminent le 10 novembre suivant. **Ce poste sera le premier modèle du genre en France.** Sa puissance était de 300 KW soit quelques 400 CV. De là, part l'électricité qui alimente Civray, Ruffec et son canton, Villefagnan et son canton, Tusson, Sauzé-Vaussais, etc.

Le 1er août, cette société devient propriétaire du Service de la distribution de l'eau et du gaz de Ruffec.

« Dès le 10 novembre 1922, soit 3 mois et 10 jours après la création de la société, les villes de Civray et Ruffec commencent à être alimentées en énergie électrique. La ville de Sauzé-Vaussais l'était depuis le 15 décembre précédent et Courcôme depuis le 25 février 1923. Dans quelques jours, ce sera le tour de Raix, de Villefagnan et de Chef-Boutonne » lit-on dans L'observateur de Ruffec du 25 mars 1923.

Raix sera l'une des toutes premières communes du district de Ruffec à bénéficier de l'électricité (110 Volts monophasé).

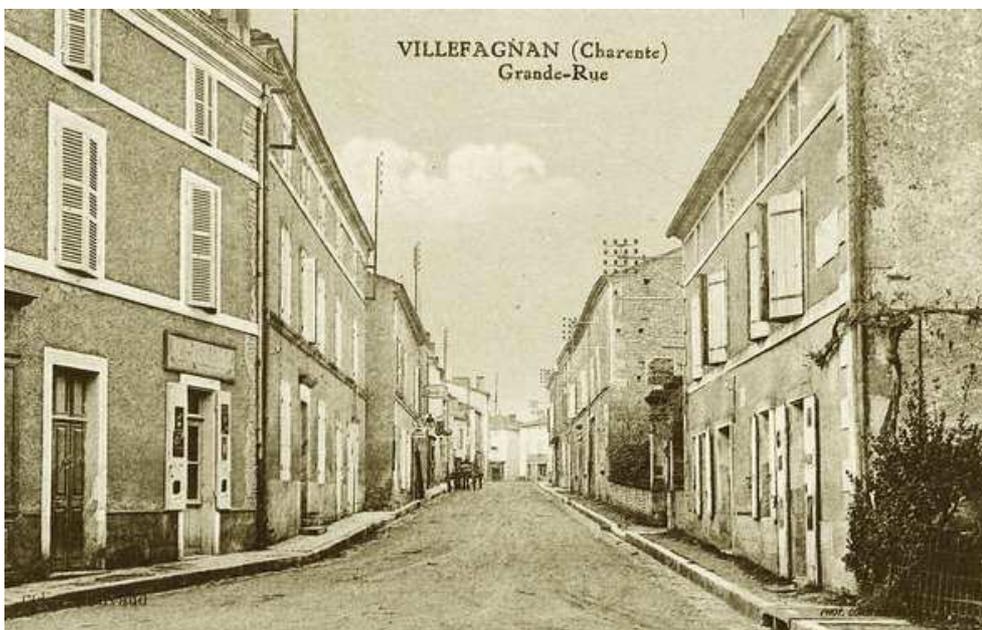
La municipalité de Raix est désireuse de faire connaître son avant-gardisme et ses mérites. Elle s'empresse de faire installer d'urgence un éclairage public sommaire. Aussi, la nuit, les passagers empruntant la ligne de chemin de fer de l'Etat (*dite ligne de Ruffec à Niort*), sont émerveillés de tant de progrès et du modernisme de notre petite commune.

Le 31 mars 1924, l'Union Electrique Régionale facture 97,50 francs de consommation d'électricité (éclairage des rues) pour la période du 15 février au 31 mars. Le contrat annuel est établi sur la base de 780 francs.

La fête doit être accompagnée. Le téléphone existe depuis longtemps dans la commune grâce à la halte du train, relayé ensuite par celui du maire.

Afin que chaque citoyen puisse bénéficier de « l'ouillette magique », le conseil municipal a pris, le 8 septembre 1921, la décision de faire la demande d'une cabine téléphonique publique.

La Grand'rue de Villefagnan avant et après l'arrivée de l'électricité



Des prix calculés

Electricité Générale

LAURENT Alfred
Electricien

A BANNIÈRE
par Montjean (Charente)

R. C. ANGOULÊME 2045

PRIX COURANT

Lampe simple sous baguettes bois	55 fr.
Lampe va-et-vient ou 2 allumages	70 fr.
Lampe pour écurie sous tube isolant	50 fr.
Lampe pour extérieur 50 bougies	55 fr.
Lampe pour extérieur 100 bougies	60 fr.
Supplément 5 fr. pour contrepois fil extérieur en supplément.	
- Travail soigné et garanti -	
- Paiement moitié comptant - le reste 1 mois après fonctionnement	

Enterrons les réseaux

Les élus se sont empressés de faire installer des câbles électriques dans les rues des bourgs et villages.

Aujourd'hui, ils se battent pour trouver des budgets en vue de les faire effacer.

Personne ne semble s'en plaindre, même pas les hirondelles.

Longchamp

Une sous-station fut installée à Longchamp près de Ruffec, pour alimenter la région et les trains de la ligne de Paris-Bordeaux.

Elle récupère à l'arrivée du 65.000 volts qu'elle redistribue en 15.000 volts. Elle recevra bientôt la production des champs éoliens du secteur, Salles-de-Villefagnan déjà en service, puis La Faye et La Chèvrerie.

